

**Province de Québec
M.R.C. d'Arthabaska
Municipalité de Saint-Albert**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALBERT LE 10 NOVEMBRE 2025 À 19 H 00, AU 1245, RUE PRINCIPALE, SAINT-ALBERT SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR JEAN BOISSONNEAULT, MAIRE.

Sont présents à cette séance:

Mme Sophie Pelletier	Conseillère siège 1
M. Jean-François Côté	Conseiller siège 2
M. Jean-Philippe Bibeau	Conseiller siège 3
M. Nicolas Labbé	Conseiller siège 4
Mme Mélanie Vogt	Conseillère siège 5
M. Justin Chabot	Conseiller siège 6

Formant le quorum sous la présidence de Monsieur Jean Boissonneault, maire. Monsieur François Gardner, directeur général et greffier-trésorier, assiste à titre de secrétaire de la séance.

Ordre du jour

1. Dépôt et adoption de l'ordre du jour;
2. Dépôt et adoption des minutes de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2025 ;
3. Approbation des comptes pour la période du 1er au 31 octobre 2025 et du journal des salaires d'octobre 2025 ;
4. Période de question de l'assistance ;
5. Résolution : calendrier 2026 des séances ordinaires du conseil municipal;
6. Résolution : conciergerie aux locaux du Pavillon Général Maurice Baril;
7. Résolution : Trio Étudiant Desjardins 2026;
8. Résolution : Emplois été Canada 2026;
9. Résolution : Renouvellement de l'adhésion à la FQM;
10. Résolution : Réseau d'information municipale;
11. Résolution : Signatures bancaires;
12. Résolution : Nomination du maire suppléant et de l'élu suppléant comme représentant à la MRC d'Arthabaska;
13. Résolution : Partenaires 12-18;
14. Résolution : comité de consultation en urbanisme (CCU);
15. Résolution : réparation d'un ponceau, rue Poisson;
16. Résolution : sécurité incendie, entente borne sèche sur un terrain privé;
17. Résolution : compte-rendu de la réunion du CCU du 22 octobre 2025;
18. Résolution : compte-rendu de la réunion du CCU du 4 novembre 2025;
19. Lecture de la correspondance et suivi de dossier ;
20. Points d'information;
21. Affaires nouvelles de l'assistance ;
22. Questions diverses ;
23. Levée de la séance ordinaire du 10 novembre 2025.

OUVERTURE – MOT DU MAIRE

Bonjour à tous, bienvenue à cette séance du conseil du 10 novembre 2025.

Je tiens d'abord à féliciter les nouveaux élus, Jean-François Côté, Justin Chabot, Sophie Pelletier et Mélanie Vogt à la suite des élections municipales du 2 novembre dernier. Je salue également le retour de Jean-Philippe Bibeau et Nicolas Labbé réélus à leur siège respectif.

Je profite de l'occasion pour remercier le personnel électoral qui a assuré le bon déroulement de la votation. Plus de 46 % des citoyens de Saint-Albert ont exprimé leur droit de vote, ce qui représente un taux supérieur à la moyenne québécoise de 41 % et celle de la région de 40 %.

Dans un autre ordre d'idée, merci à Lola Côté et les bénévoles du Comité des loisirs pour la tenue de la soirée de l'Halloween le 31 octobre dernier. Ce fut un succès sans précédent. Bravo pour cet événement auquel ont pris part de nombreux enfants et leurs parents.

Finalement, j'ai pris part samedi dernier à la célébration du Jour du Souvenir au cénotaphe de Victoriaville. Ce fut pour moi une belle expérience pour saluer les anciens combattants et ceux qui aujourd'hui ont pour rôle de sécuriser notre pays.

Là-dessus, je vous souhaite une belle séance.

2025-11-165

1. ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 NOVEMBRE 2025

Attendu que les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

En conséquence, il est proposé par M. Nicolas Labbé et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2025-11-166

2. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1ER OCTOBRE 2025

Attendu que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 1er octobre 2025;

Attendu que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

En conséquence, il est proposé par M. Jean-Philippe Bibeau et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2025-11-167

3. AUTORISATION DES DÉBOURSÉS DU 1^{ER} AU 31 OCTOBRE 2025

Attendu que le directeur général et greffier-trésorier a déposé aux membres du conseil la liste des comptes pour la période du 1^{er} au 31 octobre 2025 de la Municipalité de Saint-Albert, totalisant un montant total de 203 842,81 \$;

Attendu que le directeur général et greffier-trésorier a déposé aux membres du conseil le journal des salaires pour la période du 1^{er} au 31 octobre 2025 de la Municipalité de Saint-Albert;

Attendu que les membres du conseil reconnaissent en avoir pris connaissance;

Attendu que le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles et des autorisations de paiement de compte en regard des décisions prises dans le cadre des séances précédentes;

Attendu que le directeur général et greffier-trésorier atteste que, conformément à l'article 961 du *Code municipal du Québec*, il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour régler les dépenses énumérées dans la liste des factures du 1^{er} au 31 octobre 2025 de la Municipalité de Saint-Albert, totalisant 203 842,81 \$;

En conséquence, il est proposé par M. Justin Chabot et résolu :

Que les comptes énumérés soient approuvés et payés, conformément à la liste remise aux membres du conseil;

Adoptée à l'unanimité des conseillers

La liste des comptes du mois de septembre est publiée à la fin du présent procès-verbal.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés ci-haut.

Signé ce 10 novembre 2025

François Gardner, directeur général et greffier-trésorier

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Un citoyen questionne la luminosité de certains lampadaires. Le directeur général indique que le responsable de la voirie effectue présentement une tournée sur le territoire pour vérifier l'état des lumières de rue. Des corrections et améliorations seront apportées à moyen terme.

2025-11-168

5. CALENDRIER 2026 DES SÉANCES ORDINAIRES

Attendu que l'article du Code Municipal prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, il est proposé par Mme Mélanie Vogt et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2026, qui se tiendront les lundis et qui débuteront à 19h00 :

Lundi 19 janvier

Lundi 09 février

Lundi 02 mars

Lundi 13 avril

Lundi 04 mai	Lundi 01 ^{er} juin
Lundi 06 juillet	Lundi 17 août
Lundi 14 septembre	Lundi 05 octobre
Lundi 02 novembre	Lundi 07 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier sera affiché pour consultation conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2025-11-169

6. CONCIERGERIE AUX LOCAUX DU PAVILLON GÉNÉRAL MAURICE BARIL ET AU BOULODROME

Attendu que la Municipalité a reçu une demande de M. André Beaulieu, responsable de la conciergerie dans les locaux du Pavillon Général Maurice Baril et du Boulo drome, concernant sa rémunération à compter du 15 novembre 2025;

Attendu que la Municipalité est satisfaite du travail effectué par celui-ci ;

En conséquence, il est proposé par Mme Sophie Pelletier et résolu :

Que le conseil municipal accepte la demande soumise par M. André Beaulieu d'augmenter son taux horaire à 21 \$ et ce à compter du 15 novembre 2025 jusqu'au 31 décembre 2026;

Que le directeur général et greffier-trésorier soit autorisé à signer une entente à cet effet.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2025-11-170

7. TRIO DESJARDINS ÉTUDIANT 2026

Attendu que la Municipalité de Saint-Albert est invitée à participer à l'édition 2026 du Trio Étudiant Desjardins pour l'Emploi sous la coordination de Destination Carrefour de Warwick;

Attendu que l'expérience des dernières années à faire appel à ce programme qui offre des jeunes stagiaires lors du Camp de jour de la Municipalité s'est avérée profitable;

Attendu que la Municipalité prévoit faire appel à deux stagiaires pour soutenir l'équipe d'animation du camp de jour 2026;

Attendu que les Loisirs Saint-Albert prévoit également déposer une demande pour deux autres stagiaires à même le budget du camp de jour 2026;

En conséquence, il est proposé par M. Jean-Philippe Bibeau et résolu :

Que le directeur général soit autorisé à déposer une demande à Destination Carrefour pour la participation de quatre stagiaires dans le cadre du Trio Étudiant Desjardins pour l'emploi 2026 au coût de 500 \$ par jeune;

Que la Municipalité assume les coûts de deux stagiaires et que les Loisirs Saint-Albert paie les frais des deux autres participants;

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2025-11-171

8. EMPLOIS ÉTÉ CANADA 2026

Attendu que le programme Emplois Été Canada a été lancé le 4 novembre dernier et qu'il se terminera le 11 décembre prochain;

Attendu que dans le cadre de ce programme la Municipalité peut obtenir un soutien financier visant l'engagement d'un jeune travailleur à l'occasion du Camp de jour 2026;

En conséquence, il est proposé par M. Jean-François Côté et résolu :

Que le directeur général soit autorisé à présenter une demande à Emplois Été Canada 2026 afin de soutenir l'engagement d'un jeune afin de soutenir l'animation au Camp de jour 2026.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2025-11-172

9. RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM)

Attendu que la Fédération québécoise des municipalités est une organisation porte-parole des régions qui intervient auprès des instances gouvernementales au nom des municipalités membres;

Attendu que la FQM représente plus de 1 000 membres à travers le Québec;

En conséquence, il est proposé par Mme Sophie Pelletier et résolu :

Que la Municipalité renouvelle son adhésion à la FQM pour l'année 2026 au coût de 1 977,99 \$ avant taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2025-11-173

10. RÉSEAU D'INFORMATION MUNICIPALE (RIM)

Attendu que le Réseau d'information municipale est le réseau d'information le plus complet dans le secteur municipal qui facilite le travail des dirigeants;

Attendu que dans le Réseau d'information municipale permet la diffusion des emplois disponibles dans le secteur municipal;

En conséquence, il est proposé par Mme Mélanie Vogt et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Albert adhère à ce réseau en 2026 au coût de 315 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2025-11-174

11. SIGNATURES BANCAIRES - MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALBERT, LOISIRS SAINT-ALBERT ET COMITÉ D'ENTRAIDE

Attendu qu'il y a lieu de modifier la liste des personnes autorisées à signer au nom de la Municipalité à la suite des élections du 2 novembre 2025;

En conséquence, il est proposé par M. Nicolas Labbé et résolu :

QUE les personnes suivantes soient autorisées à signer au nom de la Municipalité, de Loisirs Saint-Albert et du Comité d'entraide :

M. Jean Boissonneault, maire

M. Jean-Philippe Bibeau, élu

M. François Gardner, directeur général, jusqu'au 31 décembre 2025

Mme Nathalie Beauchesne, directrice générale à compter du 1^{er} janvier 2026

Mme Sandra Marcotte, adjointe administrative

Mme Guylaine Bernier, trésorière adjointe

Que ces personnes agiront à titre de représentants et exercent les pouvoirs de gestion suivants :

- Émettre, accepter, endosser, recevoir paiement, négocier ou escompter tout chèque, billet à ordre, lettre de change ou autre effet négociable;
- Signer ou approuver tout retrait, document ou pièce justificative et concilier tout compte relatif aux opérations de la Municipalité de Saint-Albert, des Loisirs Saint-Albert et du Comité d'entraide Saint-Albert;
- Demander l'ouverture par la banque de tout compte utile pour la bonne démarche des opérations;
- Signer tout document ou convention utiles pour la bonne marche des opérations;
- À l'égard des emprunts et des garanties;

Que deux (2) signatures soient requises en tout temps aux effets bancaires, à savoir un élu et un fonctionnaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2025-11-175

12. NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT ET DE L'ÉLU SUPPLÉANT COMME REPRÉSENTANT À LA MRC D'ARTHABASKA

Attendu que l'article 116 du Code municipal stipule que le conseil municipal peut désigner un conseiller comme maire suppléant pour la période qu'il détermine;

Attendu que le maire suppléant ou tout autre conseiller peut représenter la Municipalité lors des assemblées régulières ou spéciales du conseil de la MRC d'Arthabaska en cas d'absence du maire;

Attendu qu'il est nécessaire de nommer un substitut au maire lorsque celui-ci ne peut assister aux séances du conseil de la MRC d'Arthabaska;

En conséquence, il est proposé par Mme Mélanie Vogt et résolu :

Que le conseiller M. Jean-Philippe Bibeau soit nommé maire suppléant et élu suppléant comme représentant aux rencontres de la MRC dès maintenant et pour l'année 2026.

Adopté à l'unanimité des conseillers

2025-11-176

13. PARTENAIRES 12-18

Attendu que la Municipalité a été interpellée par l'organisme Partenaires 12-18 pour renouveler sa contribution financière annuelle pour l'année 2026;

Attendu que le soutien financier 2026 est de 2,95 \$ par citoyen, ce qui représente un coût de 5 189,05 \$, ce qui représente une augmentation de 0,05 \$ par citoyen;

Attendu que Partenaires 12-18 et son personnel soutient la présence du Comité 12-18 de Saint-Albert depuis plusieurs années;

En conséquence, il est proposé par M. Nicolas Labbé et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Albert poursuive son soutien financier à Partenaires 12-18 pour l'année 2026 au coût de 5 189,05 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2025-11-177

14. COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Attendu que la Municipalité de Saint-Albert nécessite l'existence d'un comité consultatif d'urbanisme (CCU) ;

Attendu que le C.C.U. de la Municipalité de Saint-Albert était formé au cours de la dernière année de l'élu M. Jean-Philippe Bibeau et des citoyens, MM. Simon Fleury et Michel Ducharme;

Attendu que MM. Michel Ducharme et Simon Fleury, citoyens de Saint-Albert, ont manifestés le désir de continuer de faire partie du comité;

Attendu que Monsieur Jean-Philippe Bibeau a exprimé son souhait de poursuivre son implication au sein du comité en remplacement de M. St-Pierre;

En conséquence, il est proposé par M. Justin Chabot et résolu :

Que Messieurs Michel Ducharme, Simon Fleury et Jean-Philippe Bibeau soient nommés membres du C.C.U. dès maintenant jusqu'à la tenue des prochaines élections municipales en novembre 2029.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

2025-11-178

15. RÉPARATION D'UN PONCEAU, RUE POISSON

Attendu que le responsable de la voirie, M. Réjean Héon, a informé la direction générale de la Municipalité de l'urgence d'effectuer, d'ici la fin de l'année, des travaux sur le pont de la rue Poisson;

Attendu que les travaux consistent à élargir le ponceau de la rue Poisson en aval et en amont afin de stabiliser les remblais;

Attendu que la Municipalité a reçu des soumissions de gré à gré pour l'exécution de ces travaux;

Attendu que la Municipalité a reçu deux soumissions exclusives à l'achat du ponceau et des collets en provenance de Juhoule Distribution au coût de 11 858,53 \$ avant taxes, et de Soleno au coût de 12 500,00 \$ avant taxes;

Attendu que la Municipalité a reçu deux soumissions de type clés en mains pour l'exécution des travaux incluant le matériel requis pour les remblais, l'organisation de chantier, les ponceaux et les collets en provenance de La Sablière de Warwick au coût de 97 456,67 \$ avant taxes et du Groupe FJH au coût de 105 800 \$ avant taxes;

Attendu que le responsable de la voirie recommande que les travaux soient effectués avec l'application d'un taux horaire;

En conséquence, il est proposé par M. Jean-François Côté et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Albert accepte la soumission de Juhoule Distribution pour l'achat du ponceau et des collets au coût de 11 858,53 \$ avant taxes;

Que la Municipalité retienne les services de La Sablière de Warwick pour l'exécution des travaux incluant le matériel requis pour les remblais et l'organisation du chantier;

Que les travaux soient effectués avec l'application d'un taux horaire;

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2025-11-179

16. SÉCURITÉ INCENDIE, BORNE SÈCHE SUR UN TERRAIN PRIVÉ

Attendu que le Service de sécurité incendie de Warwick nécessite la présence d'un cours d'eau et d'une borne sèche situés près des domaines sur le territoire de la Municipalité;

Attendu qu'une borne sèche est située sur le terrain de M. Pier Olivier Girouard Bilodeau, demeurant au 670, rue Principale;

Attendu que le propriétaire a demandé une augmentation du montant alloué par la Municipalité afin de donner accès à son terrain en cas d'incendie;

Attendu l'existence d'une entente annuelle entre le propriétaire et la Municipalité touchant l'accès à son terrain pour le service de sécurité incendie;

En conséquence, il est proposé par M. Justin Chabot et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Albert accepte la demande du citoyen et renouvelle l'entente pour la période du 1^{er} novembre 2025 au 31 octobre 2026 au montant de 500 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2025-11-180

17. COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CCU DU 22 OCTOBRE 2025

Attendu que les membres du comité CCU ont tenu une réunion le 22 octobre 2025 à la suite d'une demande de dérogation soumise par M. Denis Talbot touchant le lot 5 181 743 situé sur la rue Principale;

Attendu que cette demande de dérogation visait l'obtention d'une autorisation pour la construction d'un garage détaché dont la superficie excède celle autorisée;

Attendu que la localisation projetée du garage ne cause aucun inconvénient au voisinage;

Attendu que la superficie du garage ne dépasse pas dix pourcents de la superficie totale du terrain comme l'indique le Règlement de zonage de la Municipalité;

Attendu que les membres du CCU recommande l'acceptation totale de la demande de dérogation;

En conséquence, il est proposé par M. Nicolas Labbé et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Albert accepte la demande de dérogation touchant le lot 5 181 743.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2025-11-181

18. REPRISE DE LA RÉUNION DU CCU DU 22 OCTOBRE 2025 LE 4 NOVEMBRE 2025

Attendu que les membres du comité CCU, après l'ajournement de la réunion du 22 octobre 2025 ont poursuivi les discussions le 4 novembre 2025 relativement à une demande de dérogation concernant le lot 5 181 030 situé sur la rue Principale;

Attendu que cette demande de dérogation visait la diminution de la largeur en façade du lot en bordure de la rue;

Attendu que le lot est non desservi par les services municipaux, tels que l'égout et l'aqueduc et que selon le Règlement de lotissement on doit retrouver un frontage minimal de 50 mètres;

Attendu que le projet ne cause aucun préjudice au voisinage et que le terrain demeure en superficie constructible;

Attendu que les membres du CCU recommande l'acceptation totale de la demande de dérogation;

En conséquence, il est proposé par M. Jean-François Côté et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Albert accepte la demande de dérogation touchant le lot 5 181 030.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

19.- LECTURE DE LA CORRESPONDANCE ET SUIVI DE DOSSIER

Le directeur général et greffier-trésorier, M. François Gardner, procède à la lecture de la correspondance reçue.

1. Lettres de félicitations adressées au nouveau maire :

La Municipalité a reçu deux lettres de félicitations s'adressant à M. Jean Boissonneault, récemment élu maire. Ces lettres provenant de la Société d'aide au développement de la

collectivité Arthabaska-Érable Inc. Et de M. Jean-François Beaulieu de Développement Boralex.

2. MRC d'Arthabaska

- A) Précisions sur la location des bacs bruns et le prolongement des contrats de collecte et de transports des matières organiques jusqu'au 31 décembre 2026;
- B) Journée portes ouvertes au bureau administratif de la MRC le 21 janvier 2026;
- C) Invitation à la Journée internationale de la gentillesse le jeudi 13 novembre 2026.

3. Club FADOQ de Saint-Albert

Invitation transmise au maire de prendre part au souper annuel du temp des Fêtes le vendredi 5 décembre à compter de 17 h.

4. Espace Muni

- A) Invitation à souligner la 10^e édition de la Semaine des tout-petits qui se tiendra du 17 au 23 novembre 2025;
- B) Rencontre annuelle de la communauté de pratique Municipalité amie des enfants (MAE) le jeudi 13 novembre 2025 à Sainte-Julie.

5. Journal J'ai la Bougeotte

Demande provenant de Mmes Huguette Routhier Bergeron et Sylvie G. Boisvert de poursuivre le soutien financier de la Municipalité pour l'impression du journal en 2026. La Municipalité entend poursuivre son soutien financier pour l'impression du journal en 2026.

6. CIUSSS Mauricie-Centre-du-Québec

Informations sur la Campagne de sensibilisation contre le radon, un gaz radioactif présent dans le sol.

7. M. René Bougie et autres producteurs locaux

Invitation à soutenir la présence des producteurs locaux soutenue par une proposition comprenant des actions concrètes des municipalités. Les élus conviennent de discuter ultérieurement de ce point avec l'objectif de déterminer de quelle façon la Municipalité pourra mieux soutenir les producteurs locaux.

8. Olivier Del Mondo

Remerciements à la Municipalité provenant de M. Alexandre Bergeron, propriétaire de la boutique Olivier Del Mondo pour le soutien accordé à l'occasion de la Balade Gourmande 2025.

9. Parc d'agilité canine

Présentation d'un résumé pour l'année 2025 et d'un aperçu pour 2026.

10. Secrétariat à la jeunesse du Québec

La demande d'aide financière au Programme d'aide financière aux infrastructures jeunesse pour le projet d'aménagement d'une scène extérieure a été refusée.

2025-11-182

11. ASSOCIATION DES CAMPS DU QUÉBEC – ADHÉSION 2026

Après discussion, il est proposé par M. Jean-Philippe Bibeau et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Albert renouvelle son adhésion à l'Association des camps du Québec au montant de 197 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2025-11-183

12. OFFICE D'HABITATION DU CENTRE-DU-QUÉBEC

Attendu que l'Office d'habitation du Centre-du-Québec a présenté un budget révisé s'adressant à la Municipalité, pour le bâtiment situé à Saint-Albert et touchant l'année 2025 lié au déficit d'exploitation;

Attendu que la Municipalité doit assumer 10 % du déficit d'exploitation du bâtiment situé à Saint-Albert;

En conséquence, il est proposé par Mme Mélanie Vogt et résolu :

Que la Municipalité accepte d'assumer sa part dans le déficit d'exploitation du bâtiment situé à Saint-Albert pour l'année 2025 au montant de 540 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2025-11-184

13. DEMANDE DU CLUB DE MOTONEIGE ARDAD

Attendu que le Club de motoneige ARDAD de Drummondville demande l'autorisation à la Municipalité de Saint-Albert de pouvoir circuler sur une longueur d'environ 800 mètres sur le rang 10 n'ayant plus l'autorisation de pouvoir le faire sur un terrain privé;

En conséquence, il est proposé par M. Jean-François Côté et résolu :

Que la Municipalité accorde au Club de motoneige ARDAD de Drummondville de pouvoir circuler sur les accotements d'une section du Rang 10 sur une longueur approximative de 800 mètres.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

14. DD955

Un document provenant de DD955 est déposé au conseil. Celui-ci sera étudié lors d'une séance d'étude des élus.

2025-11-185

15. AGRI-RESSOURCES ARTHABASKA-ÉRABLE

Attendu qu'Agri-Ressources Arthabaska-Érable invite la Municipalité de Saint-Albert à soutenir cet organisme qui sensibilise les acteurs du milieu à la détresse psychologique en agriculture;

Attendu que la Municipalité de Saint-Albert appuie Agri-Ressources Arthabaska-Érable depuis 2024;

En conséquence, il est proposé par M. Nicolas Labbé et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Albert poursuive son appui financier à Agri-Ressources Arthabaska-Érable en 2026 en remettant une contribution de 500 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

20. POINTS D'INFORMATION

Prochaine séance ordinaire du conseil

La prochaine séance ordinaire du conseil se tiendra le lundi 8 décembre à 19 h.

Le maire, M. Jean Boissonneault, invite la population à prendre part à la Fête de Noël, organisée par la Municipalité, le dimanche 14 décembre prochain de 13 h à 16 h. Cet événement se tiendra au Pavillon Général Maurice Baril.

21. AFFAIRES NOUVELLES DE L'ASSISTANCE

Aucun point n'est soulevé parmi les citoyens présents.

22. QUESTION DIVERSES

M. Nicolas Labbé souligne l'implication de Mme Diane Kirouac dans la municipalité. Elle a siégé au conseil municipal comme conseillère pendant 14 années. Le nouveau conseil remercie cette citoyenne pour son engagement.

2025-11-186

23. LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Mme Mélanie Vogt de lever la séance ordinaire du 10 novembre 2025 à 20 h 03. La séance est close.

Je, Jean Boissonneault, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du *Code municipal du Québec*. »

Adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents

Jean Boissonneault
Maire

François Gardner
Directeur général
Greffier-trésorier

LISTE DES COMPTES DU 1^{ER} AU 31 OCTOBRE 2025

André Beaulieu	Conciergerie	1 560,12
Bell Mobilité	Téléphonie	160,54

<i>Beneva</i>	<i>Assurances collectives</i>	1 561,65
<i>Buopro Citation</i>	<i>Fournitures, copies</i>	1 595,89
<i>Destination Carrefour</i>	<i>Stagiaires au camp de jour</i>	1 000,00
<i>DGK</i>	<i>Hébergement WEB annuel</i>	316,18
<i>DGK</i>	<i>Page WEB parc d'agilité canine</i>	221,33
<i>Distribution BSH</i>	<i>Produits de nettoyage</i>	206,80
<i>Eau de source Bois-Francs</i>	<i>Cruches d'eau</i>	80,00
<i>Entreprise David Martel</i>	<i>Assistance balayage trottoirs</i>	776,08
<i>Épicerie Lacharité</i>	<i>Essence</i>	125,00
<i>Eurofins Environex</i>	<i>Analyse, station eaux usées</i>	758,84
<i>FADOQ St-Albert</i>	<i>Distribution information élections</i>	564,00
<i>FQM Assurances</i>	<i>Assurance responsabilité</i>	38 100,95
<i>François Gardner</i>	<i>Achat café pour le bureau</i>	54,99
<i>Gaudreau Environnement</i>	<i>Collecte ordures</i>	323,96
<i>Graphitek</i>	<i>Achats pour parc d'agilité canine</i>	82,21
<i>Gravures Bois-Francs</i>	<i>Plaques nouveaux élus</i>	103,44
<i>Groupe Kopers</i>	<i>Abonnement ordinateur distant</i>	68,99
<i>Guylaine Bernier</i>	<i>Services comptables</i>	1 612,50
<i>Hydro-Québec</i>	<i>Électricité, éclairage de rues</i>	939,16
<i>J. C. Électrique</i>	<i>Réparation lumières de rue</i>	405,54
<i>Ministre des Finances</i>	<i>Sureté du Québec (2^e versement)</i>	89 514,00
<i>Minotaure Québec</i>	<i>Filtres et nettoyage – Jelly Fish</i>	9 565,93
<i>MRC d'Arthabaska</i>	<i>Services ressources humaines</i>	1 060,77
<i>MRC d'Arthabaska</i>	<i>Services inspection municipale</i>	14 374,76
<i>Nancy Perreault</i>	<i>Achats du parc d'agilité canine</i>	347,27
<i>Olivier Précourt</i>	<i>Services techniques, eaux usées</i>	7 738,05
<i>Pavage Veilleux</i>	<i>Réparation d'asphalte manuelle</i>	1 483,76
<i>Pompes R. Fontaine</i>	<i>Pompe et guillotine, eaux usées</i>	1 312,44
<i>Quadient Canada</i>	<i>Frais postaux</i>	305,78
<i>Rhesus Inc.</i>	<i>Copie « backup » serveur</i>	221,59
<i>Sablière de Warwick</i>	<i>Niveleuse et pierres, Route Baril</i>	2 087,31
<i>Sogetel</i>	<i>Service téléphonique</i>	751,87
<i>Soleva</i>	<i>Tests psychométriques employée</i>	804,83
<i>Soudure Crête</i>	<i>Soudure Pavillon</i>	95,41
<i>Surpresseurs 4S</i>	<i>Réparation surpresseur</i>	2 868,63
<i>Vertige Aménagement</i>	<i>Contrat horticulture</i>	4 734,10
<i>Visa Desjardins</i>	<i>Frais divers (essence, poste, etc.)</i>	613,84
<i>Vivaco</i>	<i>Béton, scellant, insecticide</i>	14,68
<i>9189-9849 Qbc Inc.</i>	<i>Fauchage, 2 opérations</i>	15 329,62

TOTAL **203 842,81**